



## GYNÉCOLOGIE-OBSTÉTRIQUE

**Centre hospitalier de Saint-Brieuc**

**Pavillon de la Femme et de l'enfant**

10 rue Marcel Proust

BP 2367 22027 Saint Brieuc cedex 1

FINES 22000020

Madame,

Les résultats de votre frottis ont suggéré **la présence d'anomalies du col utérin** qui nécessitent un examen complémentaire appelé colposcopie. Ces anomalies ne sont pas nécessairement graves. Elles correspondent le plus souvent à des lésions bénignes qui peuvent disparaître spontanément, persister ou s'aggraver.

Dans ces derniers cas, ces lésions appelées dysplasies ou lésions intra-épithéliales pourraient aboutir à un cancer du col, si elles ne sont pas traitées. Les dysplasies ne donnent aucun symptôme, ne se voient pas à l'œil nu, et ne peuvent être visibles qu'en observant le col de l'utérus avec un appareil grossissant et à l'aide de colorants : c'est la colposcopie.

Il s'agit d'un examen qui se déroule comme un examen gynécologique habituel en consultation. L'application des colorants est indolore (parfois des picotements sont ressentis) et la durée de l'examen est seulement un peu plus longue. La colposcopie permet de repérer les éventuelles lésions et de faire, si nécessaire, une ou des biopsies (prélèvement d'un petit fragment de tissu qui sera analysé par le laboratoire). Ces prélèvements sont quasi indolores mais peuvent entraîner des saignements qui peuvent durer quelques jours. Cette dernière ne peut se réaliser pendant les règles.

Veillez vous munir d'une protection hygiénique le jour de l'examen. Dans les 15 jours suivant cet examen, il vous est demandé de ne pas prendre de bain (les douches sont autorisées), d'éviter les rapports sexuels ainsi que les tampons hygiéniques afin d'éviter d'éventuelles infections.

Les résultats de la colposcopie sont immédiats, le médecin qui la réalise vous apportera les informations lors de l'examen. Toutefois, **si une biopsie est réalisée, les résultats des prélèvements ne seront disponibles qu'environ 2 à 3 semaines plus tard**, la conclusion définitive, le rythme de la surveillance et la décision de traitement si nécessaire n'interviendront qu'après ces résultats. Ils vous seront transmis lors d'une consultation dédiée par votre gynécologue.

Veillez prendre contact avec le secrétariat afin de définir un rendez vous en précisant le motif de la colposcopie ainsi qu'un second rendez vous 3 semaines plus tard pour les résultats.

**Consultations et prise de rendez-vous :**

*Téléphone : 02.96.01.71.61*

*Télécopie : 02.96.01.75.27*